



Cave cachee et je decouvre qu elle est inondee de 30cm apres l ac

Par **claireg**, le **08/03/2013** à **08:45**

Bonjour,lundi nous sommes passes chez le notaire et en entrant dans notre maison mardi nous avons constaté que la cave est inondee alors que celle nous a ete caché par l agent immo et que dans le jardin l eau remonte et fait qu on s enfonce comme dans une marre de boue comme si une canalisation a cassé d ailleurs un enfant pourrait rester cincé ou pire...l agent immo est au courant et c est tt a fait normal qu une cave prenne l eau et le jardin ce n est qu un detail...qui dois je contacté il me faut faire vite car nous sommes le 5eme jour....merci d avance

Par **kataga**, le **08/03/2013** à **11:14**

Bonjour,
Oui, mais d'où vient cette eau ?
Vous êtes en zone inondable ?
Par ailleurs, c'est curieux que vous découvriez seulement aujourd'hui l'existence d'une cave ? comment est-ce possible ? la porte de cette cave était dissimulée ?